



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EPS

VISIO DE RENTREE 2025

Collège

Coordonnatrices et coordonnateurs



Mardi 9 septembre 2025 (17h15), Visio conférence



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ORDRE DU JOUR

- Les missions du coordonnateur
- Le corps d'inspection EPS
- Orientations de la rentrée et actualités
 - Circulaire de rentrée
 - DNB
 - Évaluation des aptitudes physiques des élèves de 6^e
 - Nouveaux concours
- Formation continue
- RDVC
- Promotion
- Guide des gestes professionnels
- Sport scolaire



LA MISSION DE COORDONNATEUR

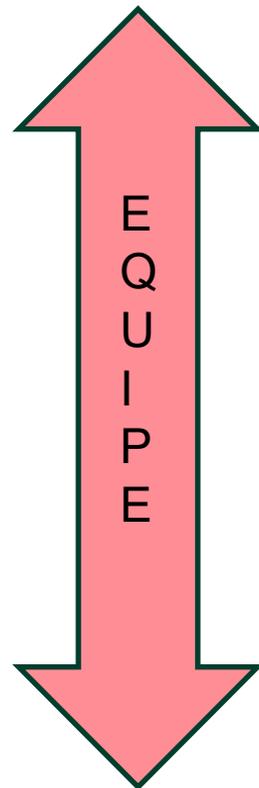
ACADÉMIE
DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INFORMER

IMPULSER

ORGANISER



« Circulaire n° 2015-058 du 29-4-2015 »





**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INFORMER

IMPULSER

ORGANISER

LA MISSION DE COORDONNATEUR



LECTURE COLLECTIVE
FLASHS INFOS EPS

CONSEILS
D'ENSEIGNEMENT
RÉGULIERS

ACTUALISATION
PROJET EPS



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA MISSION DE COORDONNATEUR

INDEMNISATION

Circulaire n° 2015-058 du 29-4-2015 en application du décret
n° 2015-475 du 27-4-2015



1 IMP
3 enseignants
assurant au moins 50
heures

La réalisation
d'Heures Supplémentaires
par les enseignants assurant
déjà un temps complet n'est
pas prise en compte
l'appréciation du nombre
d'équivalents temps plein

2 IMP
PLUS de 4 enseignants en
équivalent temps plein



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE CORPS D'INSPECTION EPS

IA-IPR

- Valérie MILLET
- Laetitia JACOT
- Marc BERTHOLON

Chargé(e)s de missions

- Thierry PERRIER
- Gilles RICHARD
- Angélique ROUSSEAU

Conseiller(e)s techniques
départementaux

- Benoit MAURICE (21)
- Sandra PENNEC (58)
- Jean-Marie BOUDARD (71)
- Éric SOEUVRE (89)

Webmaster et IAN EPS

- Cédric VERNOUD



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE CORPS D'INSPECTION EPS

Avec qui
communiquer?

MILLET Valérie	BERTHOLON Marc	JACOT Laetitia
valerie.millet@ac-dijon.fr	marc.bertholon@ac-dijon.fr	laetitia.jacot@ac-dijon.fr
Dossiers et IA-IPR à consulter au besoin s'y rapportant		
<ul style="list-style-type: none">✓ Stagiaires/ Tuteurs✓ Activités artistiques (S2TMD, Art-Danse, certification danse)✓ UF2S✓ Concours✓ APPN	<ul style="list-style-type: none">✓ Sportifs de Haut Niveau (SHN)✓ Section Sportive Scolaire (SSS)✓ Dispositifs Sport Etudes✓ Génération 2030✓ EPPCS	<ul style="list-style-type: none">✓ Formations : continue et qualifiante✓ Certification complémentaire DNL✓ EPPCS✓ Enseignement Optionnel✓ EPS adaptée
Réseaux de référence		
Val de Loire Sud (58), Autun-Montceau-Creusot (71), Louhans-tournus (71), Chalon (71), Beaune (21), Sénonais (89)	Avallonnais Tonnerrois (89), Haute côte d'Or (21), Dijon 2 (21), Morvan (58), Charolles (71).	Dijon 1 (21), Dijon 3 (21), Val de Loire Nord (58), Mâcon (71), Centre Yonne (89), Auxerre-Puisaye (89)



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES ORIENTATIONS DE LA RENTREE

**Savoirs
fondamentaux
/ réussite**

Circulaire de rentrée:

**Tenir la promesse républicaine de
l'École :
Elever le niveau général et donner
les mêmes chances à tous**

Engagement

Protection



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACTUALITES
FORMATION
CONTINUE

ACCOMPAGNER

PARTAGER

FAIRE REUSSIR

ECHANGER

FORMATION QUALIFIANTE

AGREG INTERNE
CAPEPS INTERNE
CERTIFICATION EPI

FORMATIONS DISCIPLINAIRES

**PAF
disciplinaire
2025 2026**

FIL

FORMATIONS AVEC
ECLAIRAGES
SCIENTIFIQUES ET
UNIVERSITAIRES



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACTUALITES
FORMATION
CONTINUE

SOFIA-FMO

FORMATION DISCIPLINAIRE PAR RESEAU

ACCOMPAGNER

PARTAGER

FAIRE REUSSIR

ECHANGER

Epreuves
combinées

- J2 (suite 2024-2025)
- Proposé à l'ensemble des 17 réseaux

ENQUETE
CA3
CA2
AUTRES

- Le processus de création artistique (danse ou arts du cirque)
- Du savoir nager au sauvetage aquatique

2 formations
par réseau

abonnement
PUIS inscription
2 ETAPES





ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DNB

À compter de la session 2026 du diplôme national du brevet, la répartition entre les notes des épreuves finales et le contrôle continu évolue ainsi :

- **60 % pour les notes des épreuves finales**
- **40 % pour le contrôle continu** : la moyenne de toutes les notes des enseignements obligatoires de 3^e
 - Moyenne annuelle d'EPS de toutes les notes
 - Une note de 0 à 20
 - Evaluation commune obligatoire en 3^e en référence aux AFC (3CA a minima)
 - 1 professeur/1 classe

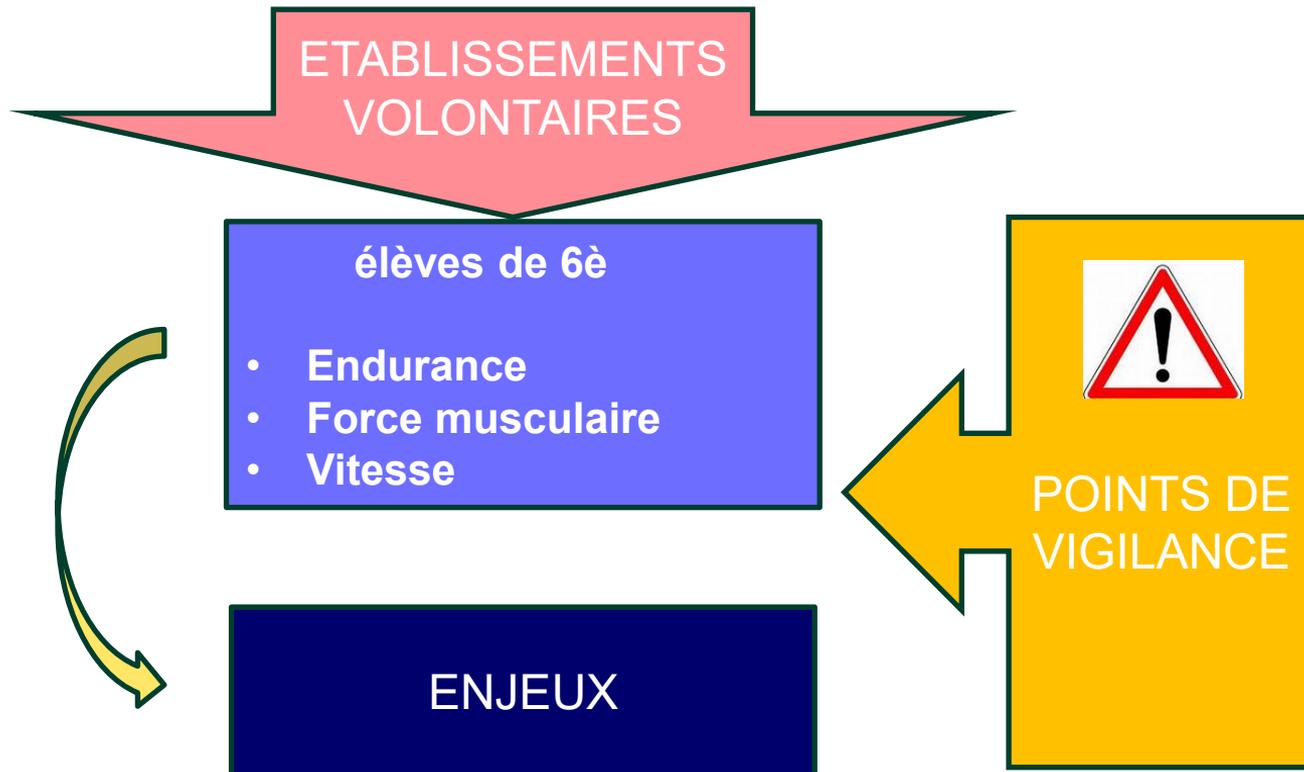


**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ÉVALUATION DES APTITUDES PHYSIQUES DES ÉLÈVES DE 6E





ACADÉMIE
DE DIJON

RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

Réunion d'équipe possible

Préparation des réunions d'équipe



Qui est
concerné ?

1^{er} RDVC
6^{ème} échelon

2^{ème} RDVC
8^{ème} échelon

3^{ème} RDVC
9^{ème} échelon

Accélération dans l'accès à l'échelon
supérieur

Déroulement

Information transmise 15 jours minimum avant la date du RDVC (SIRHEN)

- Format : observation d'une leçon suivie d'un entretien
- 2^{ème} entretien avec le chef d'établissement dans un délai de 6 semaines .

Documents

Guide de préparation du RDVC : Lien + document d'annonce

Les concours CAPEPS L3 et M2

Session 2026 et 2027

Lien programme des concours

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capeps-externe-bac-3-1484>



ACADÉMIE DE DIJON

Liberté

Égalité

Fraternité

PROMOTIONS

- Avancement de carrière s'échelonne sur 3 grades :
 - ✓ classe normale
 - ✓ hors classe : accès automatique
 - ✓ classe exceptionnelle : Avis donné par les chefs d'établissement et les IA-IPR . Contingenté par le ministère
- Accélération d'accès à l'échelon suivant suite à un PPCR
- Nécessité d'actualiser et d'enrichir dans I-Prof les données figurant dans votre dossier en saisissant dans le menu « Votre CV », différentes données qualitatives





**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

WEBINAIRES NOUVEAUTES

Lien unique pour tous les webinaires : <https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/491596/creator/27790/hash/221a7084278b32e39273e224db892f9b98fbb83e>

- Le tutorat : 1er octobre à 17H
- La formation : 8 octobre à 17h
- Les dispositifs sportifs : 15 octobre à 17h
- L'enseignement optionnel EPS : 5 novembre à 17h
- APPN et sécurité : 19 novembre à 17h.



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GUIDE DES GESTES PROFESSIONNELS

Textes de référence

- Circulaire n°2004-138 du 13/07/2004
- Guide d'accompagnement des agents de l'éducation nationale visées par un dépôt de plainte du 15/09/2019
- Guide d'accompagnement en cas d'incivilités ou d'agression dans le cadre de vos fonctions du 15/09/2019

- Singularité des gestes en EPS
- Nécessité de les rendre explicites et compréhensibles pour réduire les interprétations et les risques d'ambiguïté
- Créer l'opportunité de les partager en équipe et de les communiquer collectivement
- Donner sens au cadre éducatif par un dialogue : préciser les enjeux et modalités de l'EPS, les droits et les devoirs



SPORT SCOLAIRE

**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Associations Sportives



- **JNSS: mercredi 17 septembre 2025 « le plaisir d'abord ! »**

- **PADLET**

<https://padlet.com/srdijon/unss-service-regional-dijon-p2eucx901d0rrr1y>



RESSOURCES

ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Toutes les ressources sont sur le site académique : [Lien](#)
PAD EPS : [Lien](#)

EPS DIJON

Le site disciplinaire EPS de l'académie de Dijon met à votre disposition les ressources et les informations nécessaires pour la mise en œuvre de l'enseignements d'éducation physique et sportive obligatoire et complémentaire dans le cadre des programmes officiels.

Enseigner l'EPS

Services Académiques

Lettres de rentrée

↔ ACTUALITÉ 2ND DEGRÉ





ACADÉMIE
DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*



QUESTIONS / RÉPONSES ?

SECURITE	Réponse	Ressource à consulter
<p>Le gilet de sauvetage du canoé Kayak doit-il être vérifié comme EPI comme pour l'escalade ?</p>	<p>Gilet= EPI de catégorie 2, degré de flottabilité >ou = à 50 N Marquage CE obligatoire= conformité Notice du fabricant obligatoire indiquant :les conditions d'utilisation, les modalités d'entretien et de stockage, les critères de mise au rebut (usure, dégradation, perte d'efficacité).durée de vie(5 à 10 ans:/usage) Mais aucune durée standardisée n'est imposée par la loi. Pas de date de péremption réglementaire imposée. La durée d'utilisation dépend du fabricant et de l'état du gilet.</p> <p>En milieu scolaire, c'est la responsabilité de l'établissement d'avoir un suivi (inventaire, vérification, mise au rebut en cas de défaillance).</p> <p>Conseils: inspection visuelle avant utilisation(sangles, coutures, boucles, flottabilité, sifflets), un contrôle périodique consigné a minima une fois par an le retrait immédiat si le gilet est endommagé, gonflant mal (pour les modèles automatiques), ou a perdu de sa flottabilité. Une traçabilité de l'historique : achat, réparation, contrôle</p>	<p>https://eps.wp.ac-dijon.fr/2024/12/16/protocole-academique-de-securite-en-canoe-kayak-pour-leps/</p> <p>Règlement (norme UE) 2016/425 des EPI</p>





ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Obligation d'un enseignant / 1
menu, dans le nouveau DNB ?

NON mais recommandé pour éviter
qu'un enseignant se « spécialise
dans une APSA »

Repère pédagogique rassurant pour
l'élève,

Modalités de stage pour les
étudiants de L3/M1/M2 sont-elles
identiques à celles de N-1

OUI, stages massés pour les M1
Stages filés les lundis pour les L3
Et lundi / mardi / vendredi pour les
M2

Tutorat rémunéré pour les M1 et M2

Merci à vous pour votre attention

Très belle année scolaire 2025 2026